

eczéma, de préciser autant que possible la cause ou le caractère étiologique de cet eczéma. — Cela nous amène à l'étiologie de cette maladie polymorphe, dont nous nous occuperons dans la leçon suivante.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON

ECZÉMA (suite).

Causes, pronostic, traitement.

La recherche des causes de l'eczéma, considéré en général ou envisagé dans chaque cas particulier, n'a pas seulement un intérêt théorique, mais encore une valeur pratique réelle qui a une grande importance pour le pronostic et le traitement.

Au point de vue de l'étiologie, nous divisons l'eczéma en eczéma idiopathique et en eczéma symptomatique.

On doit considérer comme eczemas idiopathiques ceux qui sont déterminés par des irritations extérieures de la peau, et qui, par conséquent, peuvent aussi passer pour des eczemas artificiels; à cette catégorie se rattachent également ceux qui se développent comme les suites directes de certaines altérations locales dans la peau même.

L'eczéma artificiel joue un grand rôle dans la pratique; souvent c'est le médecin lui-même qui en a provoqué le développement. Une foule d'agents irritants chimiques, dynamiques ou mécaniques, donnent naissance, selon les cas, à un simple érythème, ou bien à un eczéma si leur action a été plus forte ou s'ils rencontrent une plus grande irritabilité de la peau (1).

Tels sont : l'huile de croton tiglium, l'émétique en solution aqueuse ou sous forme de pommade d'Autenrieth, les cantharides, le garou, l'huile et la farine de moutarde, le cochléaria, la lessive de potasse, la solution de sublimé, le soufre, le savon, l'eau sous forme de bains et de compresses, et toute une série de médicaments employés localement dans la dermatothérapie. Tous les médecins ne paraissent pas savoir qu'un sinapisme, appliqué d'ailleurs avec la meilleure intention du monde, peut avoir pour effet de provoquer un eczéma aigu généralisé qui peut durer plusieurs mois et même plusieurs années (2). L'onguent

(1) Voy. la note 1 de la page 649, et les notes de la 1^{re} édition, pages 566 et 567.

E. B. — A. D.

(2) Certains sujets présentent, il est vrai, à l'action des rubéfiants une telle sensibilité, qu'il est prudent (hormis le cas d'urgence) de s'en-

mercuriel détermine souvent sur les parties couvertes de poils un eczéma papulo-pustuleux (eczéma mercuriel), ou même un eczéma vésiculeux suintant, qui, par conséquent, ne se distingue pas des autres eczemas artificiels. La teinture d'arnica, qui est bien certainement la substance la moins efficace au point de vue médical, et que pour cette raison peut-être on applique si souvent sur toutes les contusions et les plaies récentes, cette teinture, dis-je, a des propriétés très irritantes, quand elle est à un certain degré de concentration, et est capable de déterminer presque chez chaque personne un eczéma intense, avec phlyctènes confluentes grosses comme un pois ou un haricot. Nous devons y ajouter les pommades qui contiennent de la poix, de la térébenthine, l'emplâtre de diachylon composé (adhésif), *eczema ad rupturas*.

A cette classe se rattachent les eczemas artificiels produits par des substances qui, dans certains métiers, sont fréquemment en contact avec la peau, comme les acides minéraux, le suc de certaines plantes, la poix, la térébenthine, chez les peintres en bâtiment, les imprimeurs; l'eau, la lessive, le savon, chez les garçons de salles, les blanchisseuses (eczéma des blanchisseuses); les substances pulvérulentes, chez les épiciers, les meuniers et les boulangers (« gale » des épiciers, des boulangers), les maçons, les laboureurs et cultivateurs. Les eczemas qui surviennent à la suite de cures d'eau froide (« éruptions critiques »), etc..., rentrent dans cette même catégorie.

Comme affection produite par des influences thermiques, je dois vous citer l'*eczéma solaire*, généralement papuleux, et l'*eczema caloricum* (produit par la chaleur du feu) qui apparaît sous forme de grandes phlyctènes; l'air froid et sec de l'hiver provoque l'eczéma squameux.

Les eczemas papuleux (*sudamen*) et érythémateux (*intertrigo*), produits par la sueur, auxquels nous ajouterons ceux qui résultent de l'application de vêtements de caoutchouc, sont des affections sérieuses.

Des influences mécaniques, pression et frottement, déterminent rarement par elles-mêmes l'eczéma, mais elles le réveillent très souvent et de la façon la plus pénible quand la peau a déjà été atteinte de cette affection par le fait de l'une ou l'autre des causes que nous avons signalées antérieurement. Dans ces cas, la pression du chapeau, des

querir de l'idiosyncrasie du malade et de régler sur elle le siège, la durée, etc., de l'application irritante; d'autre part, si un sujet est notablement eczémateux, on réservera pour ces cas d'urgence l'application de ces topiques. Le lecteur comprendra mieux l'énergie avec laquelle le professeur Kaposi le prémunit contre l'usage des rubéfiants, quand il saura que Hebra et son école considèrent l'application du vésicatoire et de ses succédanés comme une pratique dépourvue de toute utilité.

E. B. — A. D.

jarrettières, le frottement du col, des manchettes, etc..., suffisent pour provoquer immédiatement une nouvelle éruption d'eczéma.

Le grattage est par lui-même, dans le sens que Hebra, le premier, a indiqué, un agent qui peut déterminer un eczéma, parce que, par le fait de l'irritation des follicules et des papilles, il survient de l'hyperhémie sous l'aspect de raies et de stries, et des formes exsudatives d'eczéma disséminées ou agrégées. C'est pourquoi tout eczéma est lui-même, par suite du grattage qu'il provoque, le point de départ d'un nouvel eczéma; c'est pour cela aussi que l'on trouve l'eczéma dans toutes les affections prurigineuses de la peau, gale, prurigo, urticaire, ichthyose, pemphigus prurigineux, prurit cutané.

Les varices des membres inférieurs sont aussi une cause de l'eczéma idiopathique siégeant dans la peau même. D'abord les varices provoquent des démangeaisons, puis le grattage donne naissance à quelques papules et à des excoriations; au bout de quelques mois ou de quelques années, il se produit de temps à autre des hémorrhagies, des croûtes, de la suppuration, et enfin de l'eczéma avec ses différentes formes.

Les eczémas symptomatiques sont ceux que l'on peut considérer comme une conséquence, comme le résultat réflexe d'un état morbide de l'organisme, de sa nutrition, de la constitution, de la masse du sang et des humeurs, ou d'un système organique, — la peau exceptée. Ainsi l'eczéma chronique, et récidivant souvent, des mains, de la tête et aussi d'autres parties du corps, s'observe principalement chez les personnes qui souffrent de dyspepsie chronique (et à la suite de la cachexie paludéenne? Poor), du diabète, de l'albuminurie (1), mais avec une fréquence particulière chez les femmes atteintes de dysménorrhée ou d'affections utérines, ou qui sont chlorotiques, anémiques (2). On a constaté que l'eczéma diminue et augmente régulière-

(1) Voyez G. THIBIERGE. Des relations des dermatoses avec les affections des reins et l'albuminurie, in *Annales de Dermatologie*, 2^e série, t. VI, 1885, p. 424.

(2) Provoqué ou non par des irritations venues du dehors, l'eczéma, quand il est vraiment constitué et installé, comporte toujours au nombre de ses facteurs, qui sont multiples, une condition individuelle, une *prédisposition* très souvent *héréditaire* ou *acquise*.

Toutes les dyshémies et toutes les dyscrasies, toutes les altérations matérielles ou fonctionnelles des centres nerveux, toutes les lésions d'organes et tous les troubles émonctoriaux, diverses adalérations humérales résultant d'intoxications alimentaires ou autres, peuvent, par des mécanismes divers, jouer un rôle plus ou moins manifeste dans la genèse d'un eczéma. Il serait prématuré de vouloir expliquer comment et pourquoi; mais la constatation de la relation de ces troubles divers et de la maladie eczémateuse est assez positive pour que le médecin pra-

ment toutes les fois que ces affections elles-mêmes s'améliorent ou s'aggravent.

L'eczéma survient, au sens simplement névropathique (eczéma névropathique), dans quelques circonstances, par exemple chez certaines femmes à chacune de leurs grossesses, ou, au contraire, régulièrement à la fin de l'allaitement.

Sous le rapport de l'âge, l'eczéma s'observe chez les enfants, très souvent à la face (croûtes de lait), dans les affections chroniques des yeux et des oreilles; sur le reste du corps, il est souvent déterminé par l'influence de la sueur ou de bains trop chauds, tandis que, chez les adultes et les personnes âgées, les eczémas produits par d'autres causes, par exemple des varices, sont plus fréquents. Mais d'ailleurs l'âge ne paraît pas jouer le principal rôle dans l'étiologie de l'eczéma, il semble plutôt que ce soit l'irritabilité individuelle de la peau.

Relativement au sexe, les hommes et les femmes me paraissent fournir un contingent à peu près égal, bien que, parmi les malades des hôpitaux, les hommes représentent les deux tiers et les femmes un tiers seulement des sujets traités.

Du reste, nous ne connaissons absolument aucune dyscrasie quelconque (ni le rachitisme, ni la scrofule, ni la tuberculose) capable de déterminer directement l'eczéma (1); tout au plus pourrait-on dire que, en tant qu'altérant la nutrition des tissus, l'anémie et la chlorose amènent une irritabilité de la peau, d'où il résulte que celle-ci peut alors devenir le siège de l'eczéma sous l'influence de certaines causes (chaleur, eau, etc...) (2) auxquelles le même individu résiste parfaitement

Ernest Besnier. — A. Doyon.

(1) L'eczéma des femmes grosses ou des nourrices n'est pas l'exemple le plus certain que l'on puisse donner de l'eczéma proprement neuropathique; il y a dans la grossesse une complexité de phénomènes, parmi lesquels le réflexe utérin peut être invoqué, mais aussi discuté.

L'eczéma qui survient à la suite des commotions morales, brusques ou lentes, mérite mieux cette qualification; quelqu'en puisse être l'origine réelle, le rapport est indéniable; il est depuis longtemps connu et acquis. — Voyez, parmi les publications les plus récentes sur ce sujet, la thèse de LEVÉQUE, élève de LELOR, Contribution à l'étude des dermatoses d'origine nerveuse, Lille, 1887.

(2) Laisant de côté le « rachitisme », qu'il n'y a pas lieu de faire intervenir ici, nous n'avons pas besoin de faire remarquer que la « scrofule » et la tuberculose ne représentent plus, au cours du jour, des dyscrasies. La « scrofule » ancienne comprend deux choses, — l'une le « lymphatisme », disposition constitutionnelle à la prolongation de la

bien, dès que son état d'anémie a disparu. Mêmes conséquences lorsque, chez des chlorotiques ou des personnes jeunes et du sexe féminin

vie embryonnaire des cellules, état particulier des tissus lamineux, propre surtout à l'enfance et à la jeunesse, qui représente une prédisposition au développement de toute une série d'affections cutanées, au premier rang desquelles l'eczéma; — l'autre, la *tuberculose*, résultat de la pénétration dans l'organisme, *in utero* ou après la naissance, d'un élément *extrinsèque*.

Les « scrofuleux » (lymphatiques) représentent un terrain préparé pour la germination de l'élément tuberculeux et pour la réception et le développement de tous les agents d'irritation tégumentaire; l'eczéma se développe chez eux avec une grande fréquence, mais il n'a en lui rien qui mérite le nom ancien de « scrofuleux », ou le nom de « tuberculeux » que donne, par exemple, UNNA à une espèce d'eczéma propre aux jeunes sujets lymphatiques.

Les dyscrasies réelles, c'est-à-dire les perturbations organiques de l'hématopoïèse, celles qui sont classées, et les altérations autogènes du sang non classées, les plus nombreuses, prennent certainement une part considérable dans la production des grandes dermatoses. Parmi elles, la goutte se place au premier rang, et il ne saurait être contesté qu'il y a des dermatoses goutteuses parmi lesquelles l'eczéma, ou plutôt certains eczémas. W. EBSTEIN. — La goutte, sa nature, et son traitement. *Traduct. franç.* de CHAMBARD, Paris, 1887 — déclare explicitement qu'il existe des maladies goutteuses de la peau, et il n'accepte pas sur ce sujet les négations de l'école de HEBRA.

Toutefois, nous reconnaissons sans difficulté que ces questions élevées de pathogénèse, qui paraissent épuisées, réclament une révision complète, basée sur une notion plus exacte de la physiochimie des humeurs normales et morbides, laquelle a besoin d'être en entier renouvelée.

Quand on constate le rapport entre les deux faits, dyscrasie et eczéma, il reste encore à déterminer quelle est la nature de ce rapport qui peut être de pure coïncidence, indiquer l'action d'une cause pathogénique unique produisant la dyscrasie d'une part, et l'affection cutanée de l'autre; être lui-même le résultat indirect de quelque état morbide secondaire; dériver de l'action toxidermique des médicaments employés chez des sujets intolérants ou à émonctoires insuffisants.

Il faut enfin examiner la question de savoir si l'eczéma ne peut pas être, dans quelques circonstances, non pas effet, mais cause de lésions viscérales ou de troubles fonctionnels, semblables à ceux que l'on observe, par exemple, à la suite des brûlures. — Voy. CH. TALAMON, Mal de Bright consécutif à un eczéma généralisé à répétition annuelle, *Courrier médical*, 1887. — PERSY, Des manifestations cutanées de l'urémie, *Thèse de Paris*, 1887. — LANCEREAUX, Anatomie pathologique et complications de l'urémie, in *Union médicale*, 1887, etc.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

prédisposées au lichen des scrofuleux, atteintes de séborrhée sèche, on voit, pour la moindre cause, survenir un eczéma papuleux, correspondant au fonctionnement défectueux des glandes sébacées. Cet eczéma, qui a un mode particulier d'évolution, je le désigne sous le nom d'eczéma folliculaire ou séborrhéique.

L'eczéma en lui-même n'est ni contagieux (1) ni héréditaire; toutefois, dans certaines familles on peut admettre l'existence d'une disposition héréditaire à l'eczéma.

Le pronostic de l'eczéma est favorable en ce sens que jamais cette maladie ne met la vie en danger (2) et que toujours elle peut guérir complètement. Pour ce qui est de savoir si un eczéma aigu suivra une marche typique comme eczéma aigu ou s'il passera à l'état chronique; si, après la guérison d'un eczéma chronique, on devra craindre des récurrences, quelle sera l'extension ou quelle sera la durée même d'une éruption d'eczéma donnée, etc..., — sous tous ces rapports, le pronostic sera très différent, suivant les causes de l'eczéma, l'irritabilité de la peau, le genre de vie et la profession du malade, suivant qu'il pourra ou non éviter les causes nuisibles qui provoquent ou entretiennent l'eczéma, enfin, et cela a une très grande importance, suivant que le traitement sera plus ou moins convenablement dirigé (3).

(1) Assurément l'eczéma, pris dans son acception générale *conventionnelle*, n'est pas une maladie contagieuse; mais il y a des affections désignées sous le nom d'« eczéma » qui sont transmissibles, les « eczémas » parasitaires par exemple. Ce n'est pas tout; les germinations microphytiques diverses qui peuvent se développer, comme sur un terrain labouré, au niveau des surfaces eczémateuses, infecter les pièces de pansement et les linges à usage, deviennent l'origine, soit chez le sujet lui-même, soit chez ceux qui sont en rapport avec lui, de lésions voisines, l'impétigo, le furoncle, le phlegmon sous-épidermique, etc., tous phénomènes que l'on observe aisément quand on veut fixer son attention sur ce point d'une façon suffisante.

E. B. — A. D.

(2) *Réserve absolue* faite pour la *première enfance*, dans laquelle l'eczéma est parfois, directement ou indirectement, une cause de *grand danger* ou de *mort*; pour la *vieillesse*, dans laquelle l'eczéma peut faire courir les mêmes risques; et pour l'adulte lui-même, chez qui cette affection est quelquefois le *prélude* d'une dermatose néoplasique — mycosis fongicide — ou le premier acte d'une érythrodermie exfoliante, grave ou funeste.

E. B. — A. D.

(3) Cela est vrai quelquefois, non toujours. Il va de soi, qu'à égalité d'eczéma celui qui sera bien traité aura plus de chances de guérison rapide que celui qui sera mal dirigé; mais l'eczéma « le mieux traité » va souvent si mal, et beaucoup d'eczémas « mal traités » se guérissent cependant si bien, qu'il faut ici faire quelques réserves et avertir le pra-

Le traitement de l'eczéma est peut-être le chapitre le plus important de la dermatologie pratique. Il n'existe pas de maladie de la peau dans laquelle le médecin puisse, autant que dans l'eczéma, exercer une influence favorable ou défavorable sur la marche de la maladie par le choix du remède, du moment et du mode d'application, en faisant une médication trop active ou au contraire insuffisante; et, dans aucune autre affection, l'importance des règles générales de thérapeutique que j'ai exposées précédemment (pages 103 et suivantes) ne se fait sentir autant que dans le traitement de l'eczéma. A ce propos, je ne signalerai ici que trois indications générales auxquelles on doit se conformer dans ce traitement : 1° il faut que, sur chaque point malade, on apprécie exactement le degré de l'altération produite par l'inflammation, si elle est en voie d'augmentation ou de diminution, aiguë ou chronique; 2° il faut que le médecin sache bien quelle modification produira le médicament qu'il va employer; et 3° qu'il contrôle à chaque moment l'effet de la médication appliquée (1).

ticien que l'eczéma est la maladie la plus ondoyante qui soit dans le cadre dermatologique, la plus inégale à tous les points de vue. Il fera sagement de réserver *toujours* son pronostic sur la durée, l'extension, la récurrence, de l'eczéma chez ses malades; le dermatologiste vieilli dans la pratique éprouve chaque jour des mécomptes dans le traitement de cette affection, et jusqu'à sa dernière heure elle reste pour lui une véritable pierre d'achoppement. Que le lecteur n'aille pas croire que nous exprimons ces opinions pessimistes d'après notre seule pratique personnelle, il pourrait supposer que cela dépend de notre méthode habituelle de traitement; non, cela repose malheureusement aussi sur les résultats de la pratique *des autres*, et non seulement de la nôtre.

E. B. — A. D.

(1) L'auteur ne pose pas la question de savoir s'il faut toujours, dans tous les cas, chez tous les sujets, traiter un eczéma; en un mot, s'il peut y avoir, chez certains malades, inconvénient ou danger à guérir un eczéma. Ce n'est certainement pas par omission, mais parce que cette question lui paraît hors de propos, l'eczéma devant, pour lui, toujours être traité. Bien que nous nous soyons déjà explicitement exprimés à cet égard — Voy. p. 108 et 109, note 1 — nous croyons devoir réitérer ici notre affirmation et déclarer qu'il y a quelques circonstances dans lesquelles il faut discuter la question de savoir si un eczéma existant n'est pas, soit localement, soit à titre général, un lieu de révulsion ou d'élimination dont il faut ajourner la suppression. Cette question doit toujours être agitée chez les enfants (première enfance); quelquefois chez les sujets adultes — eczéma de la tête, chez les aliénés ou sujets à hérédité mentale — du tronc chez les sujets emphysémateux, asthmatiques, atteints de dilatation des bronches, et même quelquefois de tuberculose pulmonaire, — eczéma de toutes régions chez les sujets atteints d'insuffisance rénale. — Voyez H. BARTH, *France médicale*, 1880, p. 386

Il y a une différence fondamentale entre le traitement de l'eczéma aigu et celui de l'eczéma chronique. On combat le premier d'une manière générale par des moyens et des méthodes qui diminuent ou préviennent l'inflammation; au contraire, on oppose au second des médicaments irritants et qui réveillent l'inflammation.

TRAITEMENT DE L'ECZÉMA AIGU

Dans la période de développement de l'eczéma aigu, la partie la plus importante du traitement est d'éloigner ce qui pourrait augmenter l'inflammation et le prurit; il faut également éviter toute pression, tout frottement du linge et des vêtements, l'action de la chaleur, la sueur, l'humidité. On interdira donc les lotions et les bains. D'après cela, et par des moyens appropriés, on peut faire rapidement disparaître la forme initiale de l'eczéma aigu, eczéma intertrigo et eczéma papuleux. Un moyen efficace pour supprimer la sueur et l'irritation des plis de la peau atteints d'intertrigo, c'est de les couvrir de poudre; on se sert pour cela d'une poudre indifférente quelconque, poudre de lycopode, d'amidon, de riz, de talc de Venise, simple, mélangée ou encore additionnée de céruse, d'oxyde de zinc, de sous-nitrate de bismuth, de magnésie

— BROCCO, *Journ. of cutan. dis.*, 1888, et *Journ. de méd. de Paris*, 1889
— GAUCHER, Pathogénie et métastases de l'eczéma, surtout chez les enfants. *Congrès internat. de Dermat.*, 1889, etc.

Chez les sujets diathésiques, à *alternances morbides*, la réserve la plus grande, nous ne disons pas l'abstention systématique, s'impose. Voici un sujet qui, depuis un plus ou moins grand nombre d'années, à des époques variables, et à peu près tous les ans, présente un eczéma aigu généralisé. Au cours d'une de ces crises intervient un coup de froid; l'eczéma s'éteint inopinément; une fièvre intense survient en même temps que des phénomènes nerveux graves, et en moins de deux jours la scène morbide est occupée en entier par une pneumonie. — Ce que le coup de froid a réalisé, une suppression rapide de l'irritation cutanée par tout autre moyen, chez les sujets ainsi organisés, le pourrait produire. Chez quelques malades, un balancement véritable s'établit entre l'état de la peau et des troubles viscéraux variés, dyspepsie, entérorrhées, gastralgies, etc. Il ne fait pas doute que la suppression de l'eczéma est quelquefois le *résultat* de l'incidence d'autres perturbations pathologiques; mais cela ne veut pas dire qu'il en soit ainsi toujours, et ces choses ne peuvent se juger qu'au particulier, non au général.

Dans tous les cas d'eczéma intense ancien, il sera prudent d'examiner attentivement le malade à ce sujet, de faire la revue complète des organes et des fonctions, de se rendre compte des antécédents névropathiques et de rechercher l'existence d'alternances morbides antérieures.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

carbonatée. On peut parfumer cette poudre en y ajoutant de l'iris de Florence pulvérisé, tandis que les huiles éthérées ne conviendraient pas ici; vous formulerez à peu près ainsi : Poudre d'amidon de riz 100 grammes, talc pulvérisé 20, oxyde de zinc et iris de Florence pulvérisés à à 5; ou bien : Oxyde de zinc et sous-nitrate de bismuth à à 5 grammes, céruse 2,50, poudre de talc de Venise 50. Shæmaker recommande l'oléate de zinc, une poudre blanche, malléable, comme poudre à poudrer donnant une sensation agréable de fraîcheur et desséchant bien.

Sur les parties habituellement découvertes, on étend la poudre au moyen d'un tampon de charpie ou d'une houpe; par contre, dans les replis de la peau atteints d'intertrigo, on doit placer des plumasseaux de ouate de Bruns, imprégnés de poudre, afin d'écartier soigneusement l'une de l'autre les surfaces cutanées, qui sans cela seraient en contact. Cela doit être fait surtout chez les enfants. On changera ces plumasseaux dès qu'ils deviendront chauds et humides.

Dans l'eczéma papuleux, la démangeaison est souvent très intense et on doit la combattre immédiatement parce que le grattage que l'on ne peut éviter risquerait d'aggraver promptement la situation. Des applications d'esprit-de-vin additionné d'un peu d'acide phénique (1 : 200), comme dans la formule suivante : Acide phénique (ou salicylique, ou acide borique) 1 gramme, esprit-de-vin 150, teinture de lavande et eau de Cologne à à 25, glycérine 2,50, applications que l'on fait immédiatement suivre d'une couche de poudre, procurent au malade une certaine fraîcheur et diminuent le prurit. Ce qui réussit mieux encore, c'est le badigeonnage avec la teinture de bouleau; huile de bouleau 50 grammes, éther sulfurique et esprit-de-vin rectifié à à 75; filtrez et ajoutez huile de lavande 2 (1).

Est-ce un eczéma vésiculeux, suintant, impétigineux, qui s'est développé? Il faudra, pendant la période d'acuité de la maladie, se borner à faire un traitement indifférent, en ayant soin, bien entendu, d'éloigner toutes les causes nuisibles que nous avons énumérées plus haut.

Dans les cas où la maladie est extrêmement intense, c'est-à-dire lorsque la plus grande partie du corps est envahie par des éruptions d'eczéma aigu à différentes périodes, et que le malade a de la fièvre, ce qu'il y a de mieux à faire est de le mettre au lit sans linge de corps et de le couvrir d'un simple drap, après avoir saupoudré le drap de dessous, ainsi que le malade lui-même, d'une grande quantité de poudre d'amidon ou d'une poudre quelconque, dont on mettra également avec

(1) Le lecteur n'oubliera pas que l'auteur ne propose d'appliquer ce mode de traitement qu'à « l'eczéma papuleux »; s'il le veut tenter, il fera bien de le surveiller lui-même.

abondance entre les plis des articulations, des parties génitales, etc... On aura soin de renouveler souvent ces applications (1).

(1) On fait bien difficilement renoncer les malades au « linge de corps »; en tout cas, ils sont mieux aménagés par des pansements appropriés qui écartent les surfaces de contact et empêchent les parties malades d'adhérer aux draps du lit.

Trois modes de pansement : *poudres inertes, enveloppements humides, pansements huileux*. Chacun a son moment d'opportunité, ses localisations de prédilection, ses convenances individuelles, et c'est par l'essai de chacun d'eux que l'on arrive, par un tâtonnement inévitable, à mettre les choses au point. Quelquefois même, c'est dans leur emploi *successif* ou dans leur *alternance* que réside l'action favorable.

a) *Poudres inertes*. — L'amidon, pour les grandes surfaces, est la meilleure poudre à mettre en usage d'abord; suivant l'intensité du flux eczémateux, les surfaces malades sont, en outre, recouvertes de pansements appropriés avec la batiste, la mousseline, le coton, etc.

b) *Enveloppements humides*. — Le plus important réside dans l'application des cataplasmes faits avec la fécule ou la farine de lin déshuilée; ils doivent avoir été préparés par ébullition, et l'eau de composition peut être additionnée d'acide borique à la dose de 5 à 10 p. 1000. La pâte, convenablement onctueuse, est étendue dans du linge de batiste ou de mousseline fine, en masses *peu épaisses*, et le cataplasme, appliqué presque refroidi; il est ensuite recouvert de toile imperméable FINE, et soigneusement maintenu par un bandage approprié. Aucun moyen de traitement ne rend autant de services que celui-là pendant la période irritative, à la condition de l'appliquer selon les règles que nous indiquons et de renouveler le pansement toutes les trois heures, et au plus toutes les six heures; aussitôt qu'une odeur aigre s'est développée (et on l'atténue considérablement en ajoutant à l'eau des cataplasmes soit 25 p. 100 d'eau de chaux normale, soit 2 à 5 p. 1000 de bicarbonate de soude), le cataplasme doit être changé.

Dans les cas moins intenses, ou à un degré déjà atténué, on peut faire l'enveloppement humide, en entourant les parties malades de deux ou trois doubles de batiste ou de mousseline imprégnée d'eau émoullente, décoction de son, d'amidon, etc., additionnées d'acide borique, de bicarbonate de soude, comme ci-dessus, et recouvertes de toiles imperméables *fin*; mêmes remarques que plus haut pour le renouvellement. On aura soin de *désinfecter* absolument les linges de pansement avant de les appliquer ou de les réappliquer. Les compresses, avant d'être posées, doivent être *étanchées*, bien étalées pour ne pas faire de plis, et, une fois recouvertes de l'imperméable, si le malade a réellement froid ou craint le froid, on met un surtout de flanelle ou de coton.

Enfin, l'enveloppement peut être réalisé plus simplement encore par l'embaillotement avec les toiles imperméables directement appliquées sur les parties malades, mais à la condition expresse de ne se servir que des toiles imperméables *très fines*, et non de ces toiles grossières, ou de ces lames de caoutchouc épaisses que beaucoup de médecins emploient avec une persistance malheureuse.